



# NEWSLETTER #27

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Plus d'un milliard d'euros bénéficiera à l'économie sociale et solidaire (ESS)

L'ESS regroupe sous un même terme une mosaïque très diverse de structures ayant une activité économique. Leur point commun est de **produire avec un but autre que la réalisation d'un profit**, ce qui se traduit par une non-lucrativité ou une lucrativité limitée. Au même titre que les entreprises conventionnelles, **les structures de l'ESS ont subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire puis de la crise économique**. Au même titre que ces entreprises, **elles sont donc éligibles à tous les soutiens apportés par l'État dans la période de crise et sont éligibles à de nombreux appels à projets de France Relance.**



#### 1,3 milliard d'euros sont consacrés à l'économie sociale et solidaire :

- Plus de **800 millions d'euros** favorisant l'insertion professionnelle des jeunes dans le cadre du **plan #1jeune1solution**. Ce plan comprend des mesures au bénéfice de l'insertion par l'activité économique, du renforcement des contrats « Parcours Emploi Compétences », majoritairement signés avec des associations, ou de l'action des missions locales ;
- **100 millions d'euros** doivent bénéficier aux associations de lutte contre la pauvreté ;
- **100 millions d'euros** sont prévus pour renforcer la politique d'**hébergement d'urgence**, opérée en quasi-totalité par des associations.

### ► 16 premiers appels à projets déjà publiés

#### Solidarité

Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté  
Alimentation des personnes hébergées à l'hôtel  
Soutien aux tiers-lieux « Fabriques des territoires »

#### Numérique

Investissement en faveur de l'inclusion numérique

#### Culture et tourisme

« Quartiers Culturels Créatifs »  
Soutien des artistes et créateurs avec un programme exceptionnel de commandes artistiques  
Fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable

#### Agriculture et alimentation

Fonds Avenir Bio  
Structuration de filières agro-écologiques  
Soutien au développement de l'alimentation locale et solidaire

#### Sport

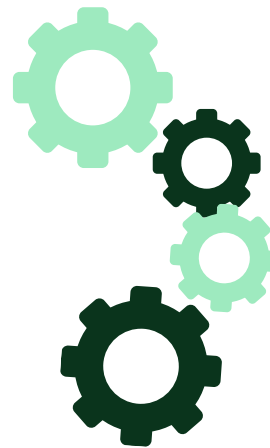
Soutien à la transformation numérique du sport  
Soutien à l'emploi des jeunes dans le sport  
Soutien aux emplois des jeunes dans le sport et l'éducation (FONJEP)

#### Autres domaines

Fonds d'investissement dans le réemploi et le recyclage  
Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie

## Les services de l'État accompagnent l'économie sociale et solidaire :

- Les structures de l'ESS, souvent de petite taille et mal munies en ingénierie, **peuvent bénéficier de l'accompagnement du correspondant régional « ESS »** au sein de la DIRECCTE : 04 92 52 55 94.
- Le «dispositif local d'accompagnement », chargé d'apporter **gratuitement une expertise et un conseil économique et financier** aux structures de l'ESS, et principalement aux petites associations, est un interlocuteur clé pour faciliter le bon déploiement des aides de France Relance auprès de son public cible : ADELHA - 04 92 56 02 03.



**POUR PLUS**  
**D'INFORMATIONS**  
**CLIQUEZ ICI.**